



HAL
open science

Etude de l'hôtellerie de l'abbaye de Longues-sur-Mer (Calvados) - Rapport intermédiaire

Frédéric Epaud

► **To cite this version:**

Frédéric Epaud. Etude de l'hôtellerie de l'abbaye de Longues-sur-Mer (Calvados) - Rapport intermédiaire. CNRS (LAT CITERES UMR7324). 2024, 31 p. halshs-04845888

HAL Id: halshs-04845888

<https://shs.hal.science/halshs-04845888v1>

Submitted on 18 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport intermédiaire

Etude de l'hôtellerie de l'abbaye de Longues-sur-Mer (Calvados)

Par Frédéric Epaud (CNRS UMR7324 CITERES-LAT)

Avril 2024

Le bâtiment de l'hôtellerie, long de 25 m et large de 8,7 m hors œuvre, est positionné parallèlement à l'aile sud du cloître disparu, à une dizaine de mètres seulement. Pourvu d'un étage, il se rattachait à l'est à un autre grand bâtiment orienté perpendiculairement à lui, qui était peut-être dans le prolongement de l'aile Est du cloître. N'appartenant pas à l'ensemble claustral, il ne peut être le réfectoire des moines comme il a été désigné au XXe siècle. En raison de sa qualité architecturale, de son positionnement en dehors de l'ensemble claustral et de son ouverture au sud, il y a de fortes probabilités qu'il puisse s'agir d'une hôtellerie ou d'un logis abbatial.

Les observations faites sur le bâtiment, s'appuyant sur les relevés photogrammétriques réalisés sur les murs intérieurs (**fig. 1**), montrent que les élévations d'origine, conservées en grande majorité, ont connues une dizaine de reprises plus ou moins importantes, avec notamment un réemploi d'un mur pignon d'une phase antérieure du XIIIe siècle.

Etat 1 : XIIIe siècle (fig. 2)

Le pignon Est actuel conserve le pignon complet d'un édifice précédent. Ce pignon montre, face ouest, les rives d'une toiture à deux versants inclinés à 51,5°, le chaînage d'angle du mur sud, le négatif d'une hotte d'une cheminée centrale et sa souche qui surmonte le toit et le jambage d'une porte à l'angle nord-est du pignon. On note encore la présence d'un décor peint de faux-appareil au sud de la cheminée. Ces éléments permettent de restituer un édifice de plain-pied sous charpente apparente, approximativement de 6 m de large avec des murs gouttereaux de 4 m de hauteur. La faible largeur de la porte par rapport au mur nord actuel suggère que le mur nord du XIIIe siècle était en retrait et de moindre épaisseur que le mur actuel, deux fois plus élevé. Aucun négatif de plafond ou de voûte en bois n'a été observé.

La forte pente du toit place cet édifice au XIIIe siècle, ce que confirme Vincent Juhel d'après le faux-appareil peint au module très allongé. La porte nord correspondrait à une porte de service, peut-être pour accéder à un édifice adossé à l'Est mais les sondages ne semblent pas le confirmer pour le XIIIe siècle (à voir avec Hélène Dupont). Il est fortement probable qu'une charpente voûtée couvrait cet espace, selon un schéma commun pour les logis et bâtiments conventuels du XIIIe siècle en Normandie. La longueur de l'édifice demeure inconnue. Il est possible d'envisager une fonction d'hôtellerie ou de logis abbatial en raison de sa position et de la présence d'une cheminée monumentale et du décor peint.

Etat 2 : entre 1334d et 1351d (fig. 1 et 3)

L'édifice est reconstruit selon un programme plus ambitieux avec une largeur de 6,95 m et une longueur de 22,20 m dans œuvre, un rez-de-chaussée sous plafond à 5 m de hauteur et un étage sous charpente apparente dont les entrants sont à 3,70 m de haut. Pour cette reconstruction, le pignon antérieur est conservé ainsi que sa cheminée monumentale qui est intégrée au nouveau rez-de-chaussée. Sa porte de service a toutefois été murée.

Les ouvertures du RDC et de l'étage s'articulent avec la trame de la charpente qui est subdivisée en sept travées de 3 m environ, définies par les fermes et les sommiers du plafond qui sont dans le même plan vertical.

Le RDC comporte une cheminée au pignon Est (du XIIIe s.). Le mur nord comportait une première large porte à arc segmentaire, encadrée à l'extérieur d'arcatures retombant sur des colonnettes à chapiteaux, une deuxième porte (à confirmer) pourvue d'un arc segmentaire (rajouté ?) surmonté d'une baie en arc brisé, et à l'Est une petite porte de service. Le gouttereau sud était ouvert d'une porte surmontée d'une baie en arc brisé, et de trois grandes et hautes baies en arc brisé dont le remplage a disparu. Le pignon ouest ayant été reconstruit à l'identique au XVe siècle (assurément la

baie du mur sud et la charpente), nous supposons donc que la baie axiale de l'étage est une restitution de celle d'origine. Cette salle du RDC était couverte d'un plafond à sommiers et solives, dont témoigne l'ancrage des sommiers de forte section dans les gouttereaux nord et sud, excepté auprès du pignon Est dont la hotte du XIII^e siècle empêchait le passage. C'est pourquoi le solivage de cette dernière travée était ancré directement dans le pignon dont on voit le négatif, excepté à l'emplacement de la hotte. Une trémie était donc prévue pour l'éviter.

L'étage est desservi au nord par trois accès : à l'extrémité ouest une grande porte aujourd'hui disparue, dans la partie médiane une deuxième porte plus étroite couverte d'arc segmentaire, et une petite porte de service à l'extrémité Est. L'accessibilité à ces deux portes d'entrée par l'extérieur via une galerie pose question puisqu'aucune trace manifeste d'ancrage de poutre n'a été observée. Seuls des percements liés au remplacement des sommiers d'époque moderne sont décelables dans l'appareillage. Une grande baie à arc ogival, munie de deux lancettes trilobées surmontées d'un jour quadrilobé, éclairait les travées orientales. Au sud, le gouttereau était largement ouvert de quatre grandes baies quadrangulaires, à traverse et meneau avec une embrasure couverte d'une voussure segmentaire, répartie entre deux cheminées murales à arc segmentaire et dont le conduit est enchâssé dans deux larges contreforts plats qui montent depuis le RDC.

Les deux portes de service, du RDC et de l'étage, donnent sur un passage aménagé dans une surépaisseur des maçonneries à l'extérieur, en raccord avec un mur perpendiculaire (voir données Hélène Dupont). Ces deux passages donnent accès au RDC et à l'étage d'un édifice accolé perpendiculairement et dont subsistent de plusieurs ouvertures pouvant s'accorder stylistiquement au XIV^e siècle : au RDC, petites baies quadrangulaires à embrasure couverte d'une voussure segmentaire, à l'étage grande baie ogivale à traverse et meneau, et grande cheminée monumentale dont la souche hexagonale est accolée à celle identique de la cheminée de l'hôtellerie. Ces souches jumelées, comme les deux passages de service, plaident en faveur d'un programme architectural associant chronologiquement l'hôtellerie à ce bâtiment. Il n'en demeure pas moins que cet édifice montre un remaniement au niveau de la cheminée et de la porte de l'étage (XV^e s. ?).

La charpente (fig. 4,5 et 6)

La charpente qui couvre la salle de l'étage de l'hôtellerie est une structure à fermes et pannes dont la majeure partie est conservée en place, avec une mise en œuvre datée par dendrochronologie entre 1334d et 1351d¹. Elle a été amputée de sa première ferme orientale lorsque le pignon a reçu un décor peint plusieurs décennies après (voir plus loin) (**fig. 7**). A l'ouest, la dernière travée a été reconstruite sur le modèle d'origine entre 1396d et 1426d. Cette travée a elle aussi été amputée de sa dernière ferme occidentale probablement lors du rajout d'un conduit de cheminée dans le mur pignon à l'époque moderne (**fig. 8**). Enfin, l'ensemble de la charpente a connu une reprise importante en 1678, d'après une inscription gravée sur un bois. Ces travaux ont consisté à remplacer la plupart des entrails, à rajouter des d'arbalétriers sur les fermes et à renouveler l'ensemble des pannes et du chevronnage, passant ainsi d'une pente de 55° à 51° (**fig.9**). A noter que de nombreuses ardoises en schistes épais, percées d'une cheville en bois, ont été retrouvées au niveau des sablières, témoignant d'une ancienne couverture de ce type.

En restituant les fermes disparues aux extrémités, la charpente était subdivisée en sept travées de longueurs inégales (3,4 m d'axe en axe en moyenne excepté la travée centrale de 2,8 m et la travée orientale de 2,7 m). D'après les relevés des murs gouttereaux nord et sud, les fermes et le plancher médiéval étaient disposés sur la même trame, avec des fermes positionnées à l'aplomb des sommiers d'origine, aujourd'hui disparus. Cette structure à fermes et pannes est une charpente dite armoricaine, c'est-à-dire constituée de fermes dont les raidisseurs dessinent une arcature. En effet, les fermes sont constituées d'un entrail, d'un poinçon sculpté et de deux arbalétriers raidis un couple de contrefiches, deux faux-aisseliers et deux jambes de courbes. La courbure de ces derniers et le délardement de l'arbalétrier dessinent un arc en plein cintre. Sur les arbalétriers sont disposés deux cours de pannes calées soit par une échantignole chevillée aux pannes et peut-être aux chevrons, soit par une entaille

¹ Dendrotech. Datation en attente de précision par prélèvement complémentaire des aubiers conservés.

pratiquée dans l'épaisseur du bois. En tête du poinçon vient s'asseoir un cours de pannes faîtières par tenon-mortaise qui s'aboutent entre elles longitudinalement dans la travée centrale par une enture braise.

A noter que les assemblages travaillant en compression comme les tenons-mortaises des contrefiches aux arbalétriers, des chevrons, de l'arbalétrier, de la jambe de force à l'entrait ne sont pas chevillés. Dans le plan longitudinal, les fermes sont reliées entre elles par une sous-faîtière assemblée par tenon-mortaise aux poinçons. La mortaise taillée dans le poinçon est plus longue que nécessaire et devait servir à l'insertion de la sous-faîtière par bascule lors du levage. Une cale est insérée dans la prolongation de ces mortaises. Afin d'assurer le contreventement des fermes, une croisée d'écharpes vient s'assembler en tête à la faîtière par un mi-bois à demi-queue d'aronde, face sud, à la sous-faîtière par simple mi-bois et en pied aux poinçons. Placé juste sous ces écharpes, un couple d'aisseliers courbes, complété par le délardement de la sous-face de la sous-faîtière dessinent là aussi un arc en plein cintre surbaissé. Soulignons le fait que ce jeu de pièces courbes longitudinales est purement esthétique et n'est pas destiné au contreventement qui est par ailleurs déjà efficient. Il participe, avec l'arcature des fermes, à produire un effet visuel qui n'est pas dénué d'originalité. Les fermes reposaient sur des sablières comme en témoigne un morceau de sablière situé sous l'extrémité sud de l'entrait de la ferme III. Il porte encore des traces d'un décor peint de couleur rouge.

Les poinçons présentent un fût de section octogonale pourvu d'une base et d'un chapiteau sculptés (**fig. 10**). Deux types de chapiteaux sont présents. Le premier montre au-dessus d'une baguette un amortissement du chanfrein en longue cuillère, tandis que le second, plus complexe, offre un gorgelin au-dessus de la baguette, surmonté d'un ressaut puis d'un long développé du chanfrein terminé par une cuillère à talon. La base (deux de conservées) se développe sur une grande hauteur avec là aussi un gorgelin compris entre deux baguettes toriques sous lequel un ressaut montre des chanfreins terminés par une cuillère à talon. Si le premier type de chapiteau est classique de la fin du XIIIe et surtout au XIIIe siècle, la seconde forme ainsi que la base sont bien caractéristiques du XIVe siècle. Quant au seul entrait préservé, celui-ci montre en face inférieure des ressauts aux deux extrémités avec des arêtes chanfreinées. Au-delà de ces moulures, plusieurs bois (arbalétriers, aisseliers longitudinaux, entrait) conservent encore des traces de peintures, notamment des fleurettes à six pétales rouges alternant avec des croix ornées de quatre pétales rouges sur fond blanc (**fig. 11**). Toute la charpente était donc peinte. On ignore si les pannes et les chevrons l'étaient également mais il y a de fortes probabilités que l'ensemble des bois était recouvert de peintures.

Le marquage des assemblages est homogène (**fig. 12**). Il suit une numérotation continue en chiffres romains de l'est vers l'ouest, de I (disparu) à VIII (disparu). Les fermes II, III et VIII sont marquées sur la face ouest tandis que les fermes V et VI sur la face est. Les éléments longitudinaux sont quant à eux marqués sur la face sud. Notons le 9 représenté par une croix barrée.

Les chênes utilisés pour cette charpente sont révélateurs de problèmes d'approvisionnement. La plupart sont particulièrement noueux avec un fil sinueux, caractéristiques de bois bocagers ou de milieux ouverts. Si l'entrait (29 x 29 cm) et les poinçons (15 x 15 cm) sont des bois de brin (cœur du bois au centre de la pièce) équarris à la hache, toutes les autres pièces sont issues d'un débitage à la scie de long (**fig. 13, 14, 15**). On relève ainsi que les arbalétriers (22 x 10 cm), les faîtières et sous-faîtières (17 x 15 cm) sont des demi-billes tandis que les autres (écharpes, aisseliers, jambes de force, contrefiche, faux aisselier), de plus faible section (11 x 11 cm), sont des quarts de billes. Les éléments des arcatures sont taillés dans des bois naturellement courbes (**fig. 16**). Les chênes abattus ne correspondaient donc pas aux sections recherchées et ont dû être débités pour les adapter aux besoins des charpentiers. Une telle pratique a été observée pour les charpentes du XIIIe siècle de la cathédrale de Bayeux, témoignant que dans le Bessin, le potentiel forestier était considérablement appauvri dès cette époque. On notera que les bois prélevés pour les travaux de 1678 sont encore plus noueux, flacheux, brogneux voire émondés comme certains entrails qui sont assurément taillés dans des têtards (appelé aussi ragoisse ou trogne) provenant du bocage (**fig. 17**). Quant à la travée du début du XVe siècle, les bois sont d'une relative bonne qualité, comme on l'observe souvent aux XVe-XVIe siècle suite au regain forestier durant la Guerre de Cent ans.

Cette charpente appartient à la famille des charpentes armoricaines², caractérisées par des fermes ornées d'un arc formé par les jambes de forces et faux aisseliers courbes (**fig. 18**). Celles-ci sont localisées spécifiquement sur le Massif armoricain, d'où leur appellation, et sont datées pour les plus anciennes de 1342d (manoir de Longchamp à Miré, Maine-et-Loire) et pour les plus récentes du XVIIe siècle. Présentes aussi bien dans des logis que dans des églises, ces charpentes sont apparentes et recouvertes pour certaines d'entre elles de peintures. La charpente de Longues est localisée sur les marges orientales du Massif armoricain et donc aux limites de l'aire de répartition de ces charpentes éponymes. Si les fermes de l'hôtellerie de Longues s'apparentent à celles de ces charpentes armoricaines, son dispositif longitudinal pourvu d'arcatures est quant à lui totalement inédit et ne se rencontre dans aucune autre charpente médiévale, ce qui fait de cet ouvrage du XIVe siècle un *unicum*.

ETAT 3 : seconde moitié du XIVe siècle

Charpente :

La première reprise est intervenue quelques décennies après la mise en œuvre de la charpente, dans la seconde moitié du XIVe siècle, lorsque les peintures de l'Annonciation et de l'Archange ont été appliquées sur le mur-pignon oriental à hauteur du comble. D'après Géraldine Victoir, ces peintures seraient contemporaines des autres réalisées sur l'ensemble des murs et dateraient de la seconde moitié du XIVe siècle (à confirmer par Géraldine Victoir, Esther Albendea et Vincent Juhel). Il n'y aurait donc eu qu'une seule campagne de peinture qui serait intervenue plusieurs décennies après l'achèvement de l'édifice. Pour ces peintures, la première ferme (marquée I) a été retirée, en coupant la sous-faîtière et l'écharpe de contreventement (**fig. 7**). La faîtière, qui était assemblée en tête du poinçon de cette ferme, s'est vue amputée de son extrémité pour être greffée afin de la prolonger et la faire reposer sur le sommet du pignon.

ETAT 4 : seconde moitié du XIVe siècle (fig. 19)

Plusieurs années après la campagne des peintures, deux cloisons transversales en bois sont installées à l'étage afin de compartimenter le volume en trois espaces.

La première cloison (cloison 1) est située à peu près au milieu de la salle à proximité de la porte centrale nord (**fig. 20**). Elle délimite deux espaces comprenant chacun, pour le mur sud, une cheminée encadrée par deux baies. La symétrie parfaite de ces deux espaces interpelle et suppose que ce cloisonnement était peut-être prévu dès la conception de l'édifice. Cette cloison en pan de bois était ancrée dans les gouttereaux dans lesquels on relève les trous de pénétration des poutres, quatre au sud et deux au nord, ainsi que les négatifs de parois (torchis ?) qui recouvrent les peintures, attestant de leur postériorité. Dans le gouttereau nord, à droite de la porte d'entrée médiane et de cette cloison, une feuillure quadrangulaire a été taillée dans les maçonneries, avec des greffes de pierre témoignant de cette reprise (**fig. 21**). L'enduit de fond blanc recouvre aussi les peintures. Cette feuillure est destinée au rabattement de la porte de cette cloison qui permettait d'accéder à la salle Est. Cette cloison était fixée en tête à l'entrait de la ferme qui la surplombait. Celle-ci ne montre aucune trace de fermeture, prouvant que la cloison était limitée à la salle, ce qui n'interdit pas un plafonnement malheureusement difficile à déterminer en raison de la disparition des entrants sur ces espaces.

La seconde cloison (cloison 2) est localisée au droit de la ferme II, fermant ainsi la salle Est à 3 m du pignon. On retrouve là aussi les traces d'ancrage des poutres dans les gouttereaux, au moins deux au nord et quatre au sud, avec des négatifs de parois qui recouvrent le décor peint. A cette cloison se raccordent un plafond et une autre cloison. Le plafond couvre la dernière travée entre cette cloison et le pignon. Il est matérialisé par plusieurs empochements dans les murs nord et sud, l'insertion d'un corbeau en partie centrale du pignon Est et des traces de parois du plafond sur le pignon et le mur sud. Ce corbeau était destiné à porter un sommier de faible section qui était ancré aux extrémités dans les murs et sud et dont on voit les empochements. Il supportait le solivage du plafond qui devait peut-être

² Olivier C. « Les charpentes armoricaines : présentation d'un type de charpente méconnu », dans GALLET, Yves, HEBER-SUFFRIN, François et VERGNOLLE, Éliane (dir.), *Le beau Moyen Âge. Congrès Archéologique de France, 173^e session, Côtes-d'Armor 2015*, Paris, Société française d'Archéologie, 2017, p. 102.

aussi servir de plancher pour une éventuelle tribune. La dernière cloison (cloison 3) est lisible uniquement sur le pignon Est, entre la porte de service et la hotte, par un négatif de paroi de 6 cm d'épaisseur et qui suppose non pas un pan de bois mais probablement un cloisonnement de planches verticales (**fig. 22**). Ce négatif évoque une paroi dans le sens longitudinal qui va du pignon à la cloison 2 et qui monte du plancher de l'étage au plafond évoqué ci-dessus. Elle définit un couloir qui dessert la porte de service de l'angle nord-est. Une porte devait donc permettre d'accéder à l'espace compris entre la cloison 2 et le pignon.

Cet espace, fermé par la cloison 2, couvert par ce plafond et donc privé de baie, s'est vu s'adjoindre une ouverture pour l'éclairage et dont le percement recoupe le décor peint. L'encadrement de cette baie est d'ailleurs dépourvu de nouveau décor peint, ce qui interroge quant au statut de cet espace. Cette petite baie présente une ouverture quadrangulaire avec une embrasure couverte d'une voussure segmentaire. Extérieurement, elle est encadrée d'une mouluration torique en étant surmontée d'un linteau décoré d'une arcade bilobée. L'appareillage et le style de cette baie s'accordent parfaitement aux autres éléments architecturaux de l'état 2 l'édifice, ce qui plaide pour une datation dans la seconde moitié du XVe siècle.

ETAT 5 : début du XVe siècle (entre 1396d et 1426d)

Charpente :

La dernière travée ouest de la charpente a été remplacée entre 1396d et 1426d par deux fermes, l'une contre le pignon (démontée au XVIIe s.), la seconde à l'emplacement de la ferme VII (**fig. 8**). On distingue nettement le raccord maladroit des faîtières reliées entre elles par des bandes métalliques entre les deux parties. La ferme qui subsiste est presque similaire aux précédentes avec comme différence de vrais aisseliers assemblés à des faux entrants et aussi des arbalétriers courbes en tête, issus d'un débitage à la scie de long. Les moulurations du poinçon sont quant à elles typiques du XVe siècle. (**fig. 23**)

Maçonneries :

Cette reprise de la charpente est à rattacher à la reconstruction du pignon ouest et de l'extrémité ouest du mur sud. A l'étage sur le mur sud, la grande baie a en effet été reprise sur toute sa partie ouest. Extérieurement, le jambage ouest est en effet complètement différent du jambage Est. A l'intérieur, le mur montre une surépaisseur jusqu'au raccord aux maçonneries du XVe s. En dépit de ces observations, la forme générale de la baie est strictement identique à celle d'origine et les pierres sont des réemplois. Elle aurait donc été reconstruite en respectant l'aspect originel du XVe siècle.

Concernant la baie du RDC du mur sud, celle-ci a été entièrement reconstruite au XVIIe siècle mais il semble que la baie du XVe siècle était encore en place lors de ces travaux comme en témoigne la base de cette ouverture conservée à l'intérieur comme à l'extérieur. Le pignon quant à lui, ainsi que les contreforts d'angle, ont été entièrement reconstruits au XVe siècle sur toutes leurs élévations. On notera à l'extérieur, au milieu du pignon, la base conservée de deux jambages d'une porte et à l'étage, à l'intérieur, au niveau de la baie axiale, des claveaux en place d'une voussure médiévale, laissés en place lors de la restitution de la baie du XXe siècle. Une baie éclairée donc l'étage par ce pignon. On remarquera que ces murs du XVe siècle n'ont reçu aucun décor peint. La surépaisseur des maçonneries au droit du contrefort nord-ouest, le long du mur nord, est à rattacher à cette phase de travaux.

Cette phase de reconstruction à l'identique, du moins pour une baie à l'étage, sur toute son élévation, maçonnerie et charpente comprise, pose question. S'agit-il de dégâts liés à la Guerre de Cent ans, d'un défaut d'entretien des couvertures ayant entraîné des désordres structurels, d'un défaut de conception d'origine ou d'une déstabilisation des murs lié à un problème de fondation ?

Il n'est pas impossible de rattacher cette phase de travaux à celle du cloisonnement de l'étage (Etat 4 = Etat 5) mais faute de raccord chronologique et stratigraphique entre elles, nous préférons distinguer ces deux phases.

ETAT 6 : 1678 (fig. 24)

Comme évoqué plus haut, toute la charpente a été reprise. Ces travaux ont consisté à remplacer les entrails des fermes III à VI, à rajouter des d'arbalétriers sur toutes les fermes et à renouveler l'ensemble des pannes et du chevonnage, passant ainsi d'une pente de 55° à 51°. Certaines pannes du XIVe siècle furent réemployées et sont reconnaissables par des trous de cheville qui étaient destinées à fixer les chevrons. Les sablières du XIVe siècle ont été retirées à cette occasion.

Les bois utilisés pour ces travaux sont nouveaux, de fil tors et montrent qu'ils ont été émondés. Ils proviennent vraisemblablement du bocage environnant. Deux bois portent des inscriptions, l'une étant visiblement une marque de marchand, la seconde, localisée sur l'arbalétrier sud de la ferme III, étant un millésime : 1678 dont les chiffres alternent avec les initiales P et A. Nous suggérons que cette inscription peut dater ces travaux.

Il est probable qu'un entrail a été posé à l'emplacement de la ferme I, contre le pignon Est, comme le suggère un négatif matérialisé par un enduit blanc recouvrant les peintures médiévales et qui vient s'arrêter net le long d'une ligne horizontale à la hauteur des entrails.

Concernant les maçonneries, toutes les élévations se sont vu recouvrir d'un enduit au lait de chaux, qui subsiste surtout en haut des murs, excepté au-delà de la hauteur des entrails sur les pignons. Plusieurs ouvertures ont été bouchées : au nord, les deux portes de l'étage et la porte de service au RDC, et au sud, à l'étage, trois grandes baies et les deux cheminées et au RDC trois autres grandes baies. Les souches de cheminée ont été certainement été démontées à ce moment. Le plancher a aussi été remanié avec le remplacement des sommiers. Les deux seuls qui subsistent montrent en effet dans les maçonneries des traces manifestes de réinsertion, et leur qualité est similaire aux entrails de la charpente (bois nouveaux, émondés). Au pignon ouest, la cheminée a été condamnée de même que la porte de service du RDC.

Deux espaces au RDC ont été aménagés. Le premier à l'ouest sur les deux dernières travées avec la mise en place d'une cloison transversale fermant cette salle, dont on voit nettement le négatif sur les murs nord et sud, le percement d'une fenêtre au nord, d'une grande fenêtre et d'une porte au sud, et l'insertion dans le pignon ouest d'une cheminée. Un enduit blanc a été appliqué sur les parois de cette pièce à vivre jusqu'au plafond.

Le deuxième espace à l'Est est aussi matérialisé par un mur maçonné transversal qui ne monte pas jusqu'au plafond mais qu'à 3 m (encore visible en 1953), par un plafond dont le négatif reste bien visible, porté par deux poutres dont on voit les ancrages dans le pignon, et par le percement d'une petite fenêtre ouverte au nord. L'absence de cheminée et de grande fenêtre semble indiquer qu'il ne s'agissait pas d'une pièce à vivre.

A l'étage, le pignon ouest a été ouvert de deux fenêtres de part et d'autre du conduit de cheminée, ce qui suppose une éventuelle occupation de l'étage mais qui reste improbable en raison de l'absence de cheminée et de cloisonnement.

Au RDC, entre ces deux espaces cloisonnés dévolus à des pièces à vivre, seul un jour à fort ébrasement a été ouvert au nord alors qu'au sud, un autre jour a été aménagé au sommet de l'ancienne grande baie médiévale, ce qui laisse à penser qu'il ne s'agissait plutôt d'un espace à vocation agricole.

Etat 7 : XIXe siècle (fig. 25)

Il est délicat d'attribuer les dernières modifications au XIXe ou à la première moitié du XXe siècle. Dans le doute, nous les attribuerons au XIXe siècle où le bâtiment semble avoir été dévolu exclusivement à sa vocation agricole, notamment en grange. Pour cela le plancher a été supprimé en ne laissant en place que deux poutres. Les cloisons de la pièce à vivre à l'ouest ont été démontées, seule la pièce orientale du RDC ayant été conservée. Les baies du XVIIe siècle ont été murées et les négatifs du plancher, des poutres et des cloisons ont été soigneusement bouchées.

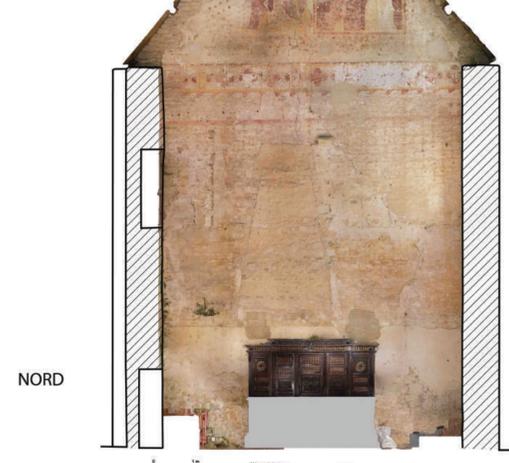
Enfin, dans les 1950-1960 (Etat 8), l'ancienne baie du pignon ouest a été réouverte en déviant le conduit de cheminée par le côté sud. La cloison et le plafond de la pièce Est ont été à leur tour démontés pour retrouver un volume unique.

Fig. 1 Elévations actuelles avec phasage chronologique des comblements et des structures

MUR NORD



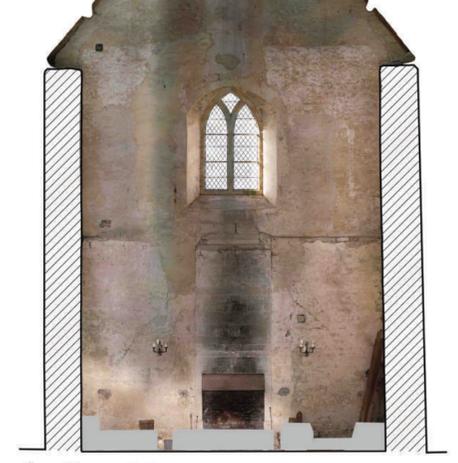
PIGNON EST



MUR SUD

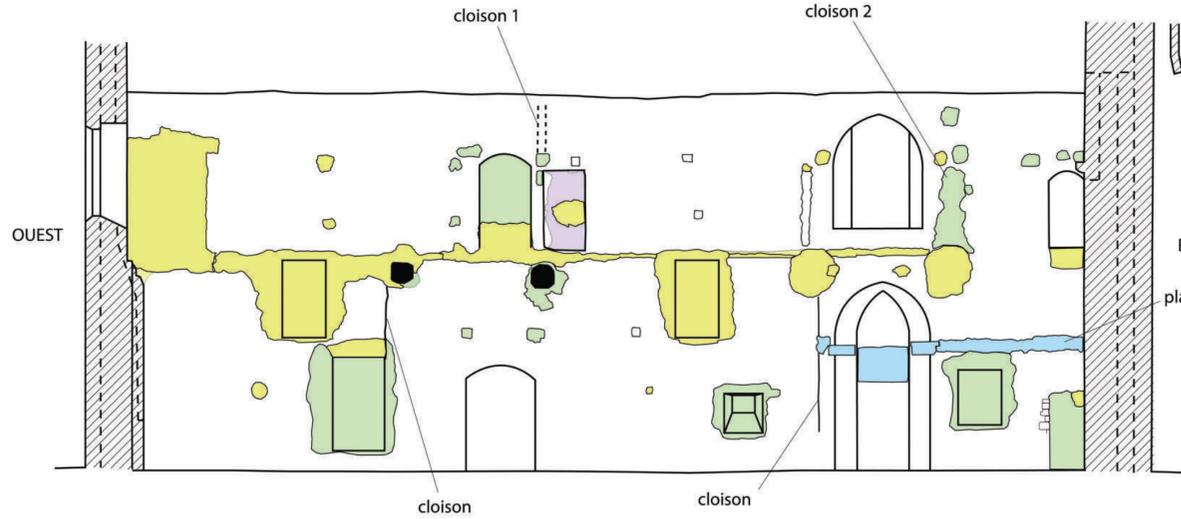


PIGNON OUEST

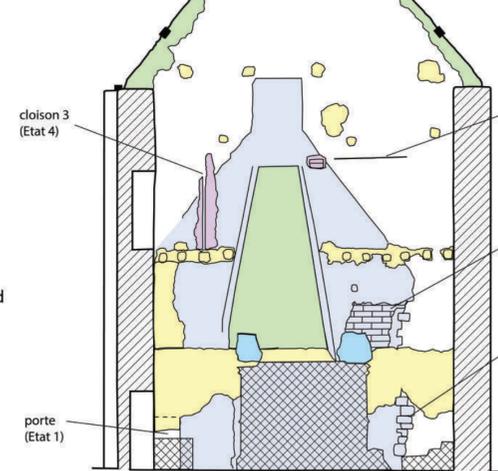


0 5 m.

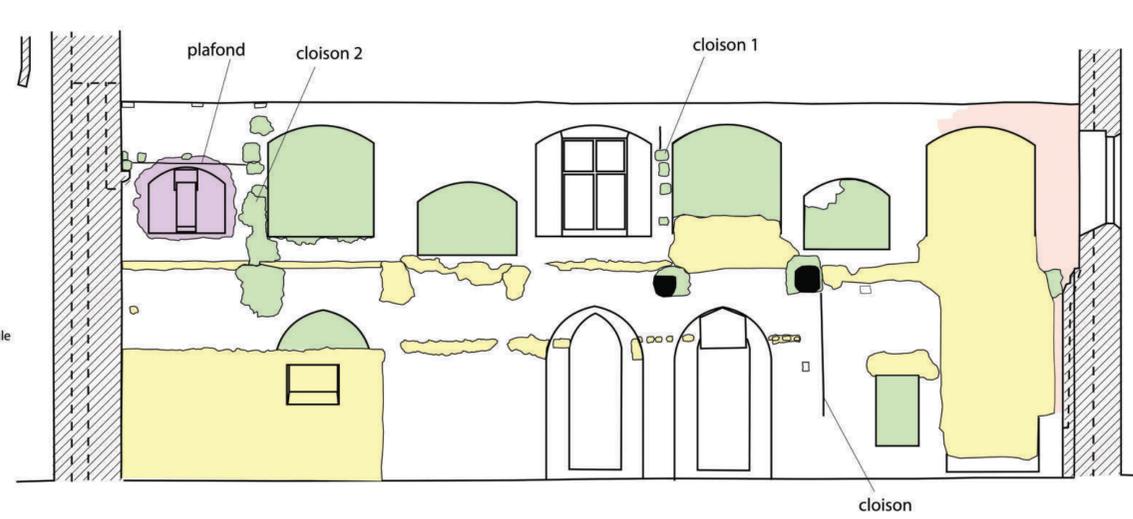
MUR NORD



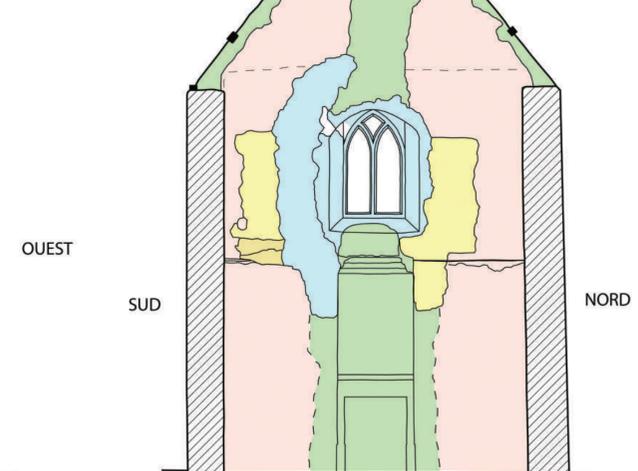
PIGNON EST



MUR SUD



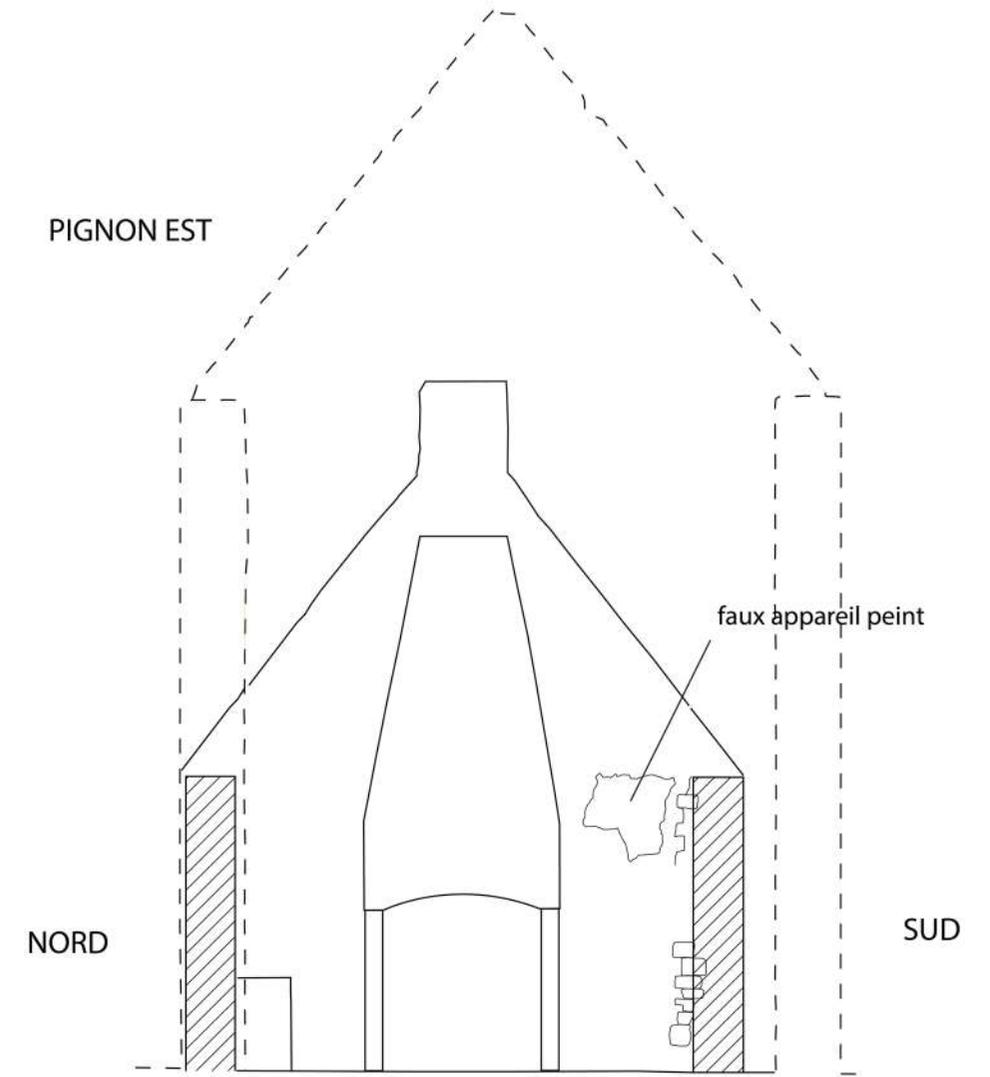
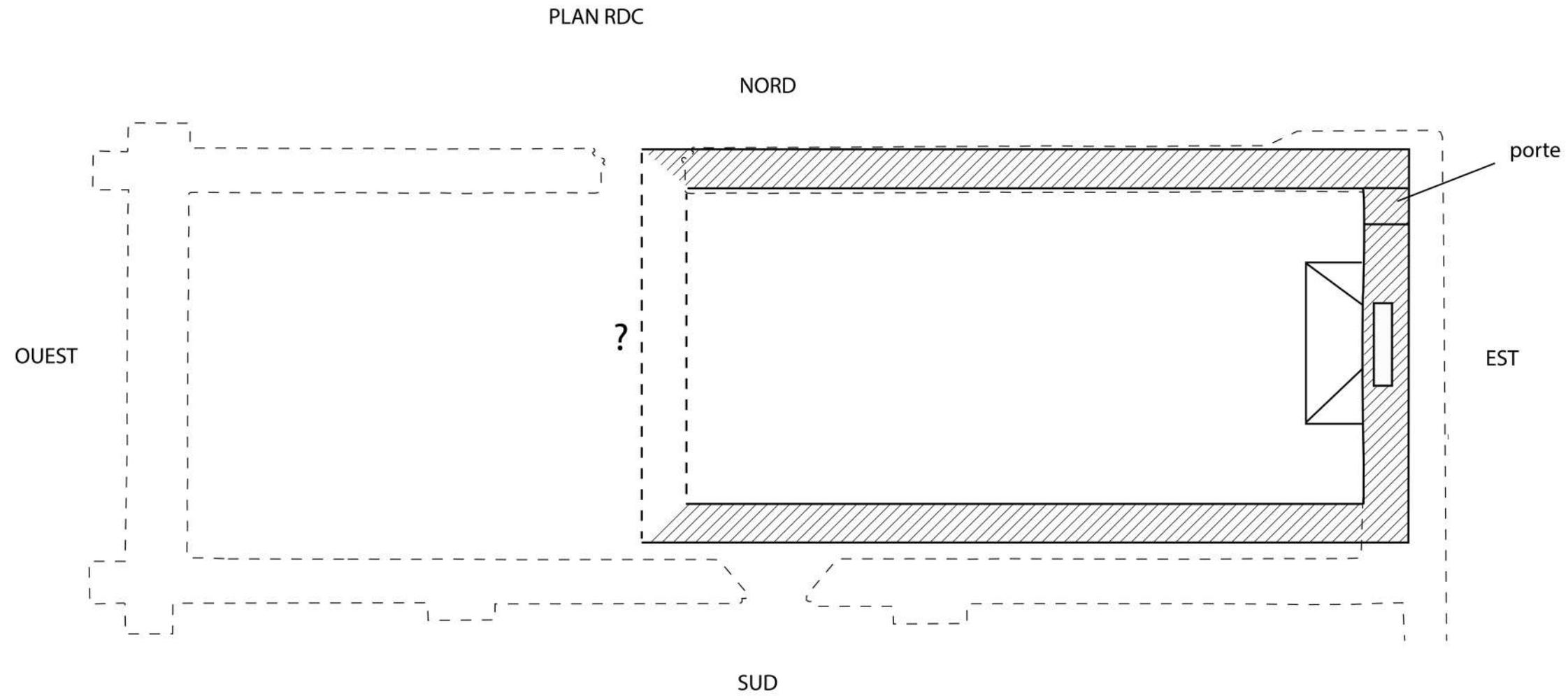
PIGNON OUEST



0 5 m.

- XXe siècle (Etat 8)
- XIXe siècle (Etat 7)
- 1678 (Etat 6)
- XVe siècle (1396-1426d) (Etat 5)
- 2nde moitié XIVe s. (Etat 4)
- 1ère moitié XIVe siècle (1334-51d) (Etat 2)
- XIIIe siècle (Etat 1)

Fig. 2 Etat 1 : XIIIe siècle, proposition de restitution



0 5 m.

Fig. 3 Etat 2 : vers 1340d, proposition de restitution

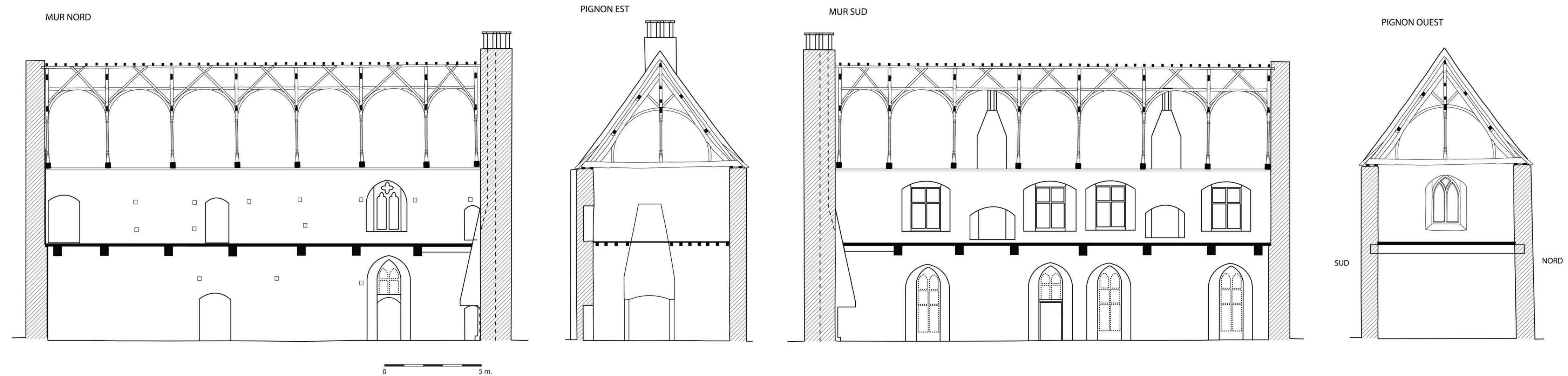


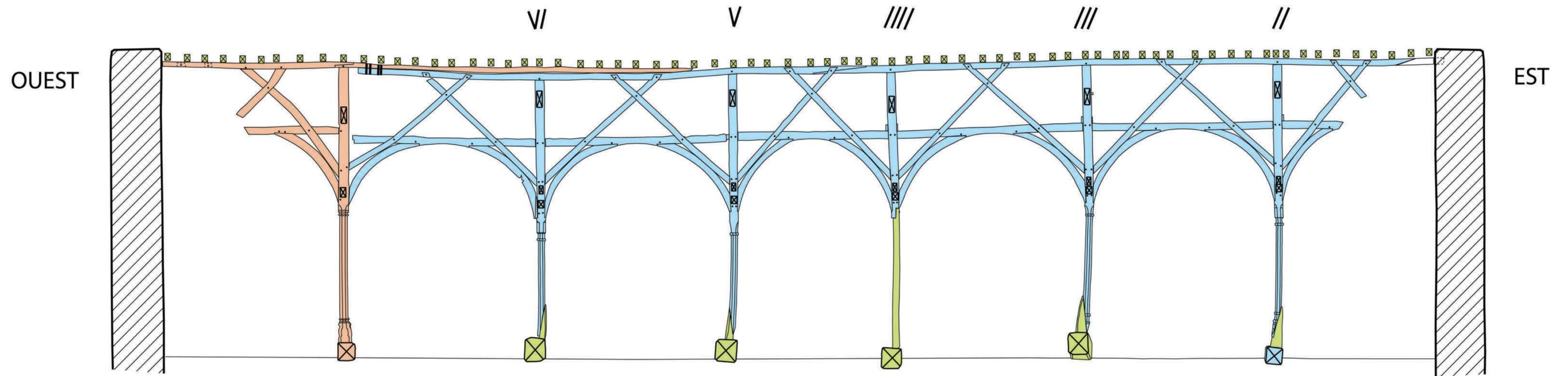
Fig. 4 Charpente de l'hôtellerie



Fig. 5 Charpente de l'hôtellerie (copyright Arpanum Arnaud Poirier)



Fig. 6 Coupe longitudinale axiale, face sud, et plan de la charpente



- 1678
- vers 1410d (1396-1426d)
- vers 1340d (1334-51d)

0 5 m.

PLAN

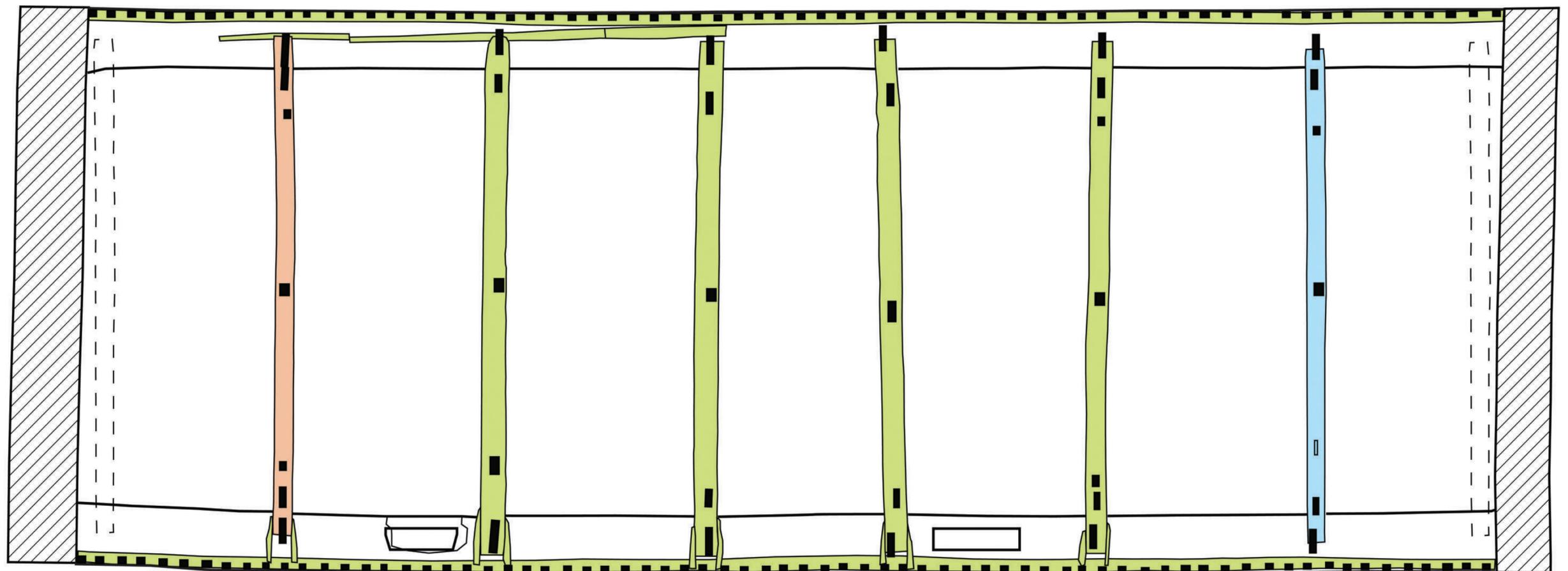


Fig. 7 Travée orientale avec contreventement amputé et greffe de la panne faîtière



Fig. 8 Dernière travée occidentale, vers 1410d

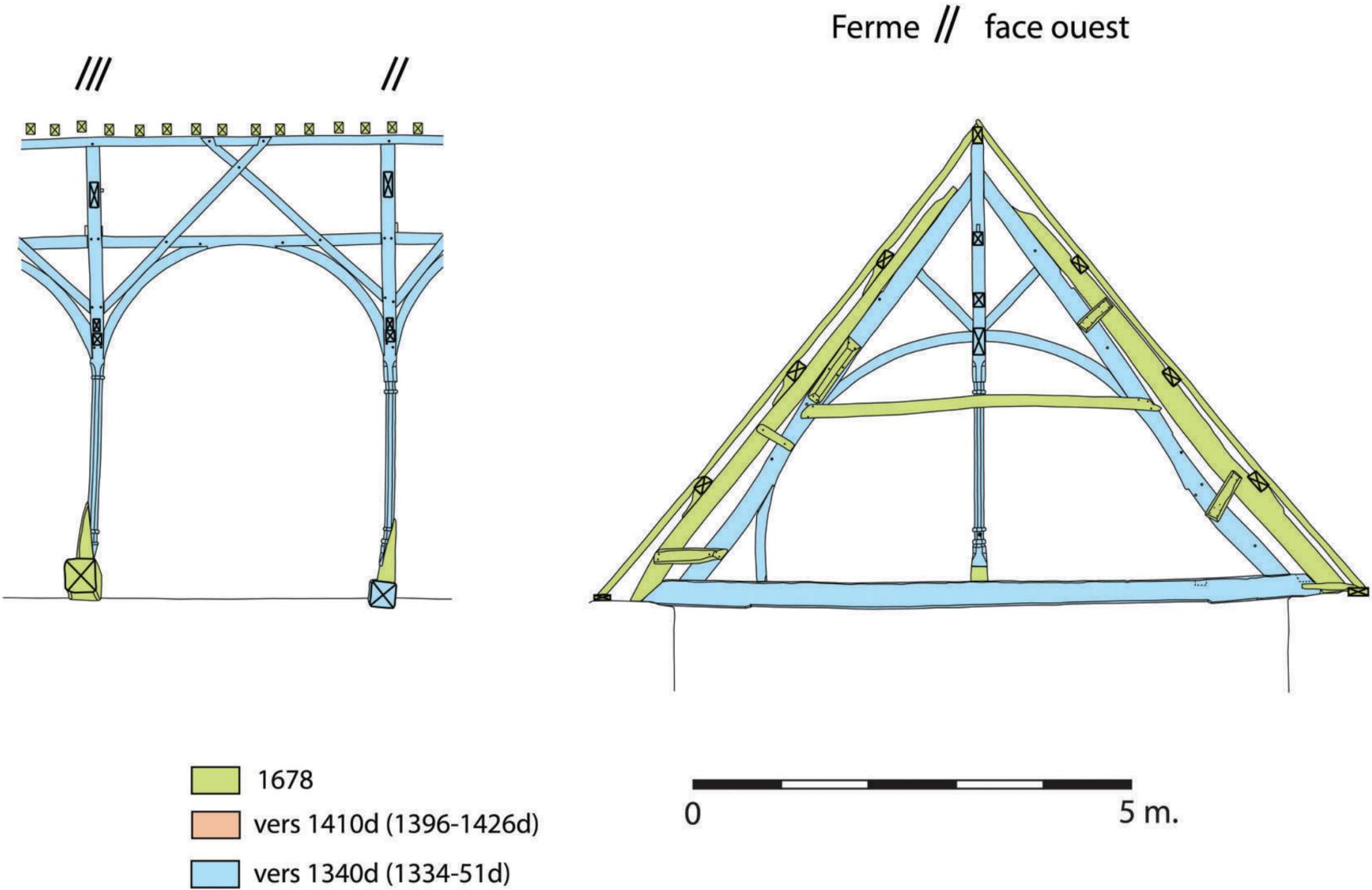
mortaises



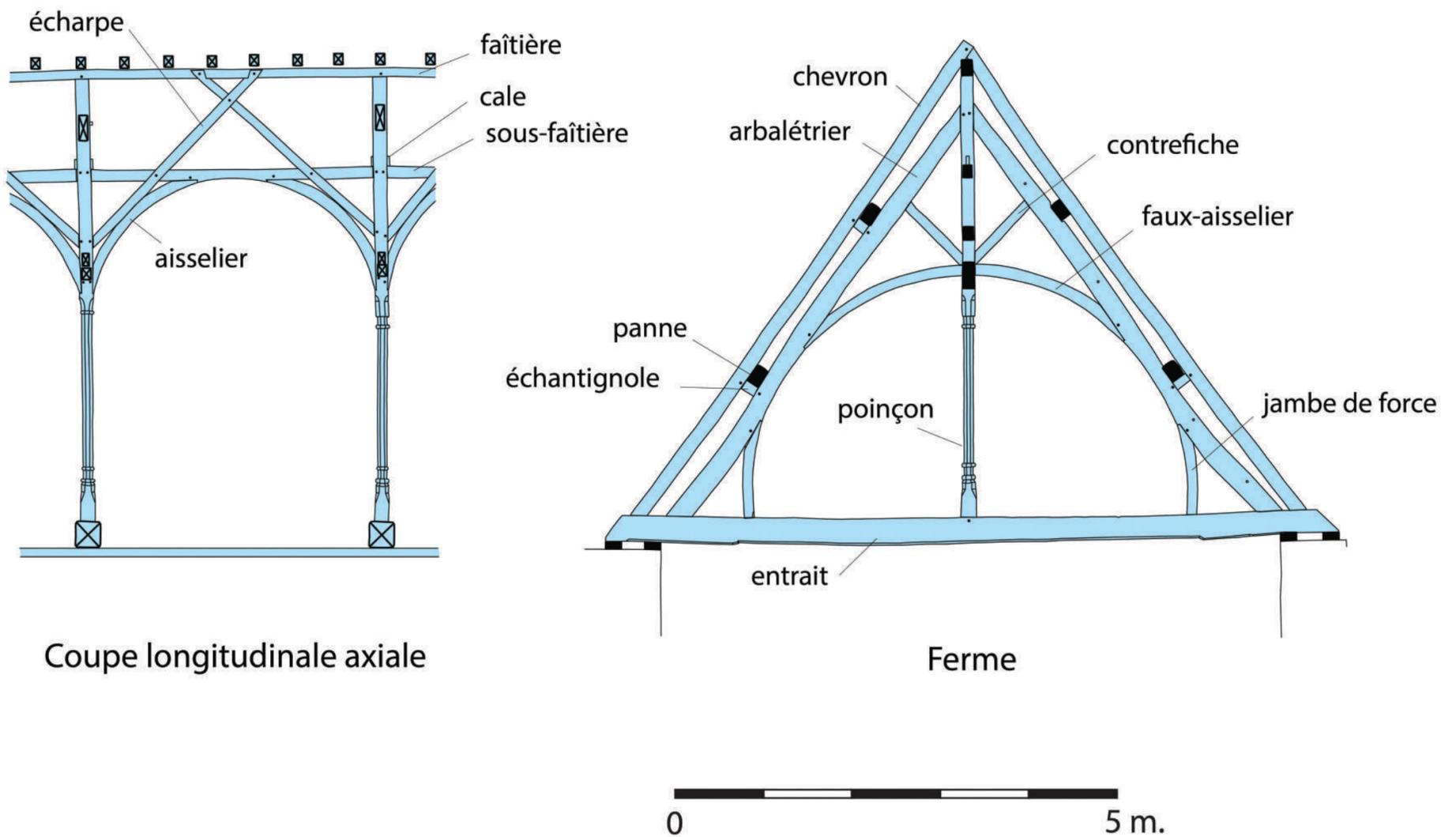
Vers 1410d : reconstruction de la dernière travée (+ mur sud)

Vers 1678 : démontage de la dernière ferme lors de la construction de la cheminée

Fig. 9 Coupes de la travée et de la ferme II et restitution



RESTITUTION



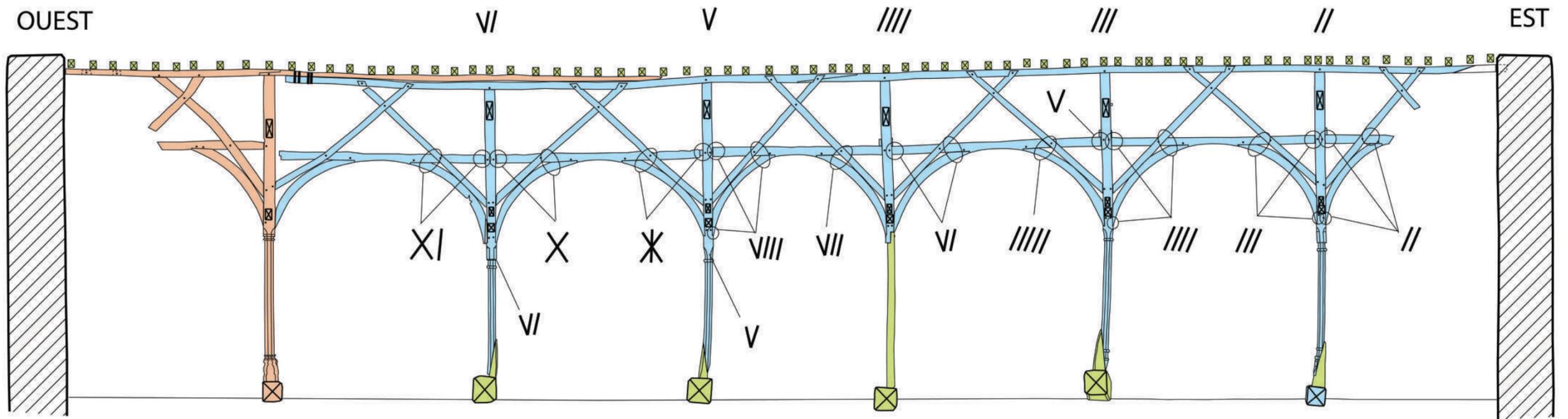
**Fig. 10 Chapiteaux et bases
des poinçons, vers 1340d**



Fig. 11 Décor peint sur un aisselier (à gauche) et un arbalétrier (à droite), vers 1340



Fig. 12 Plan de marquage



- 1678
- vers 1410d (1396-1426d)
- vers 1340d (1334-51d)

0 5 m.



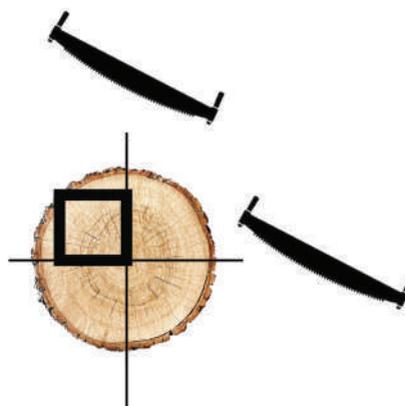
Fig. 13 Façonnage des bois



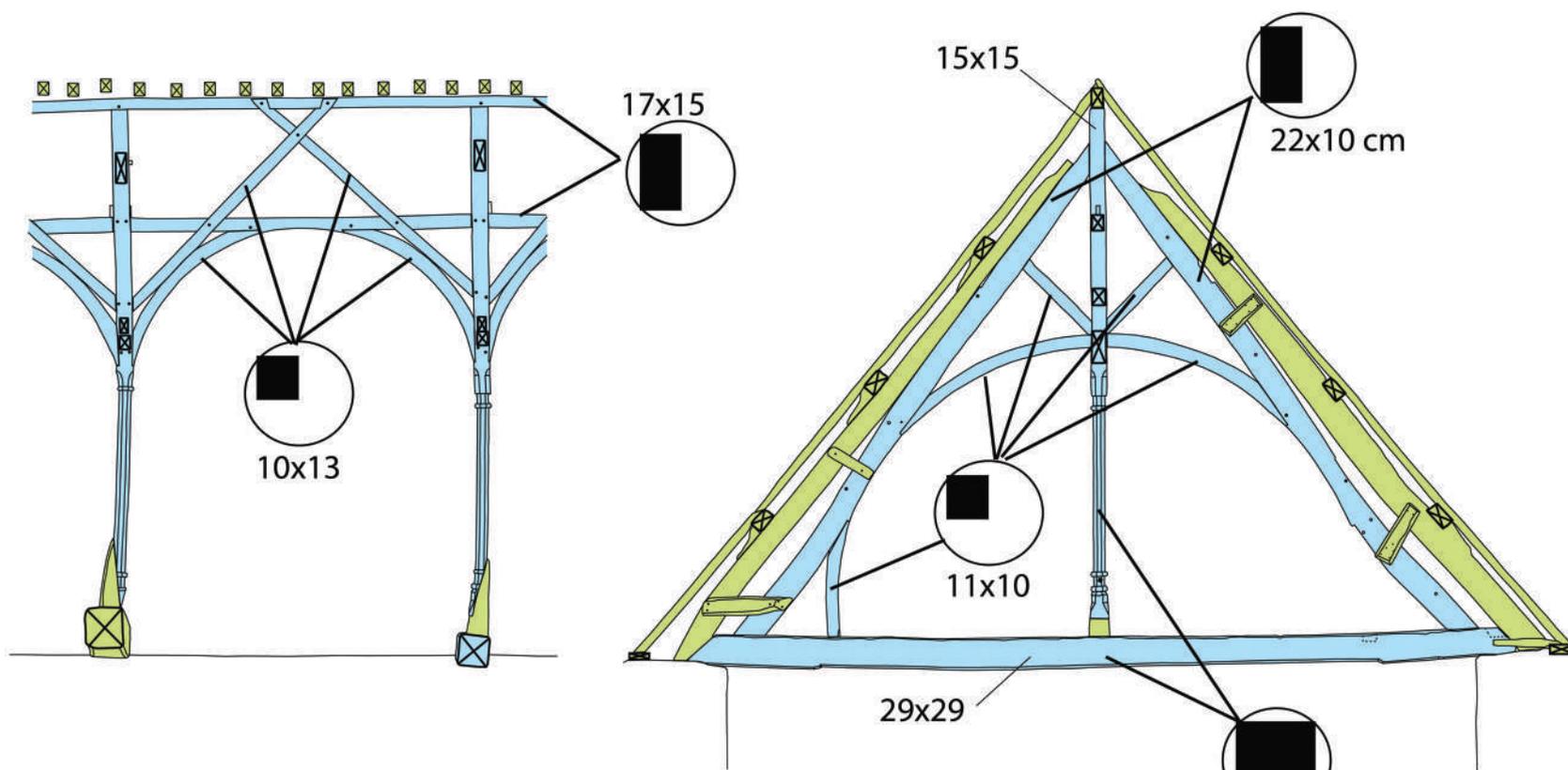
bois de brin



demi-bille



quart de bille



1678

vers 1340d (1334-51d)

0 5 m.

Fig. 14 Débit des bois par sciage

Travée 1, écharpe, quart de bille, vers 1340d



Travée 1, sous-faîtage,
demi-bille, vers 1340d



Fig. 15 Aisseliers courbes : débit de quart par sciage et bois de fil sinueux, vers 1340d

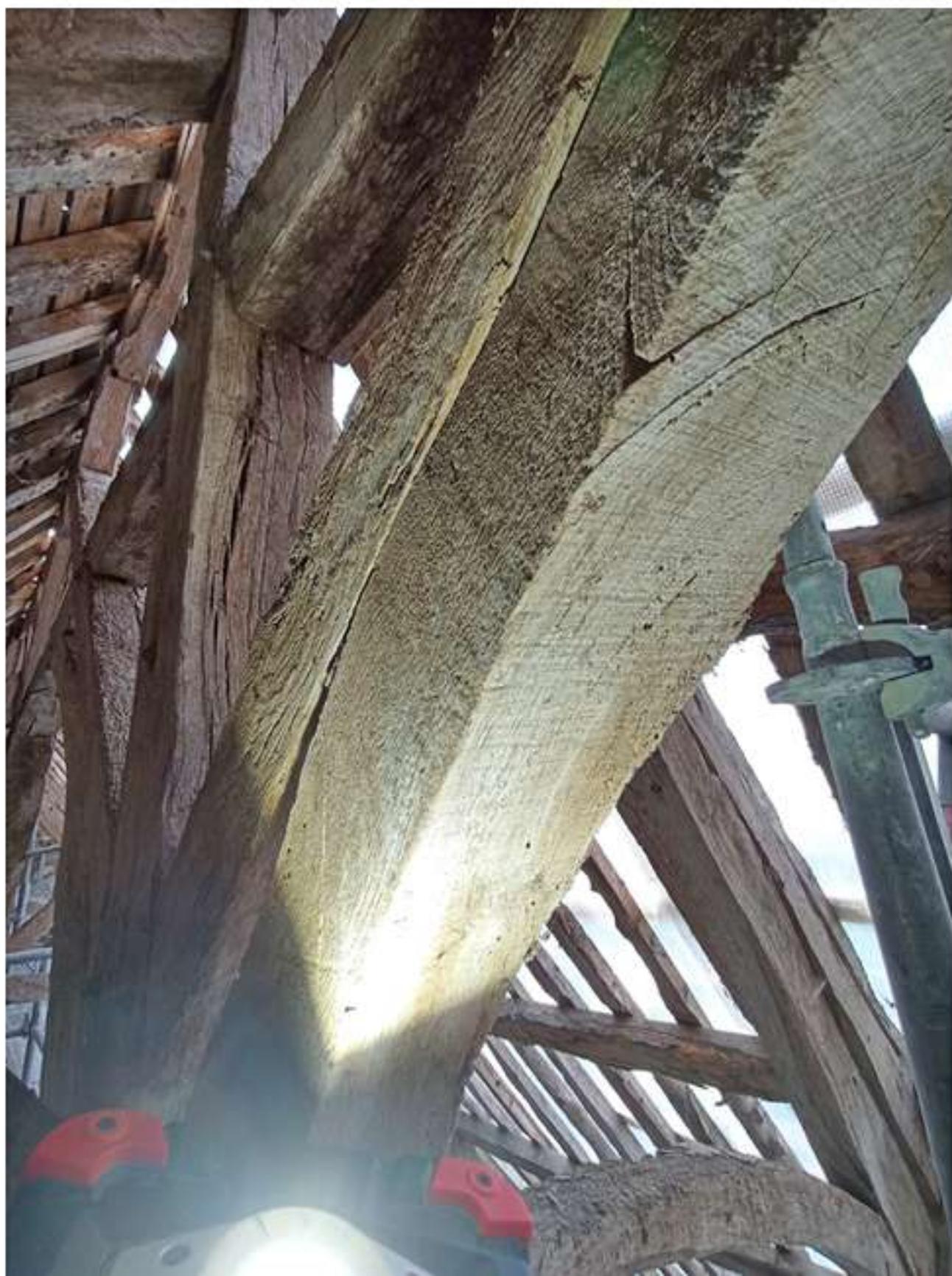


Fig. 16 Faux aisselier taillé dans un bois courbe

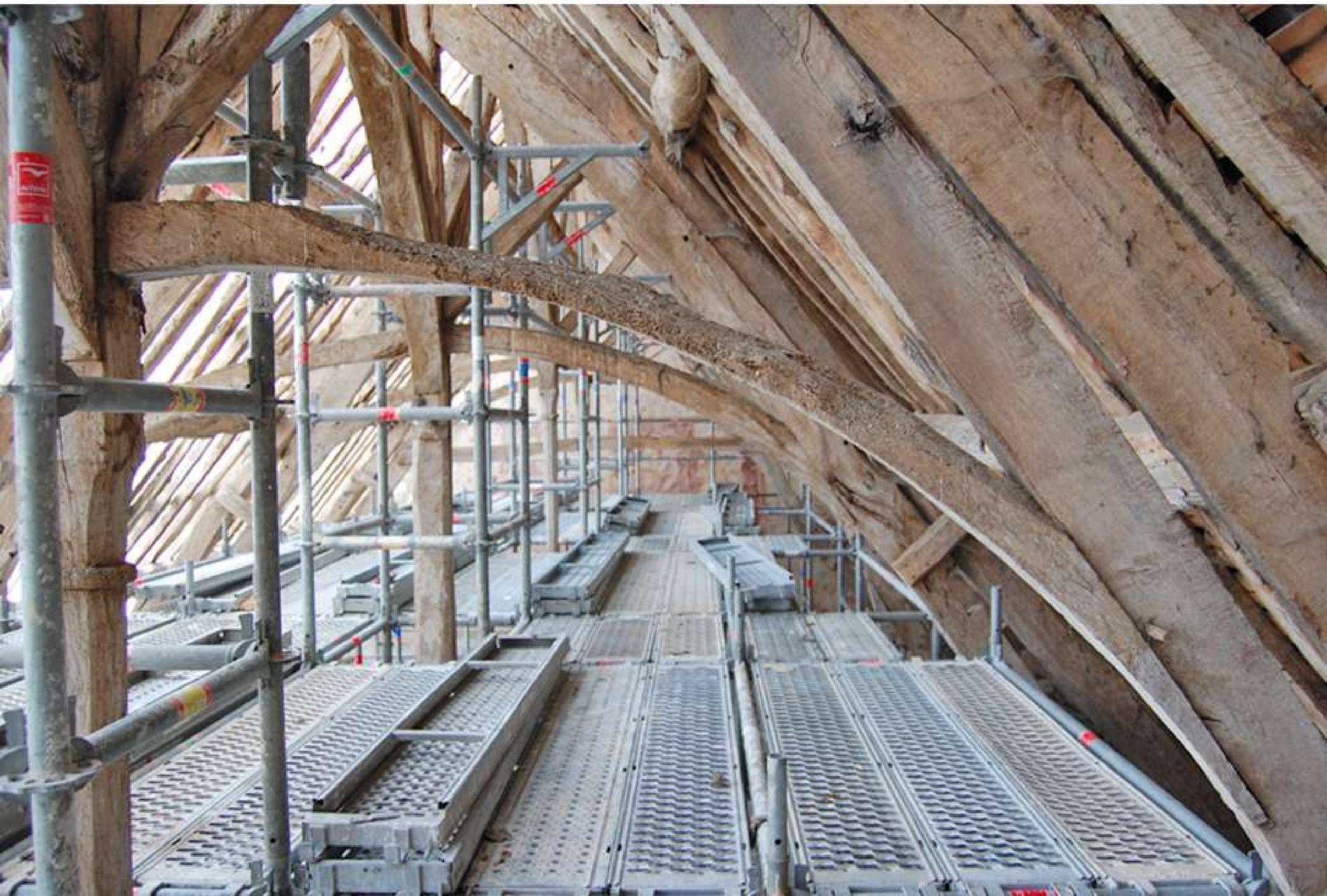


Fig. 17 Entrait de la ferme V, taillé dans un bois émondé



**Fig. 18 Charpente armoricaine. Chapelle Saint-Jean-d'Apileur (Sainte-Marie – 35),
1394d-1408d (Cliché Dendrotech)**



Fig. 19 Etat 4 : seconde moitié du XIVe siècle, proposition de restitution

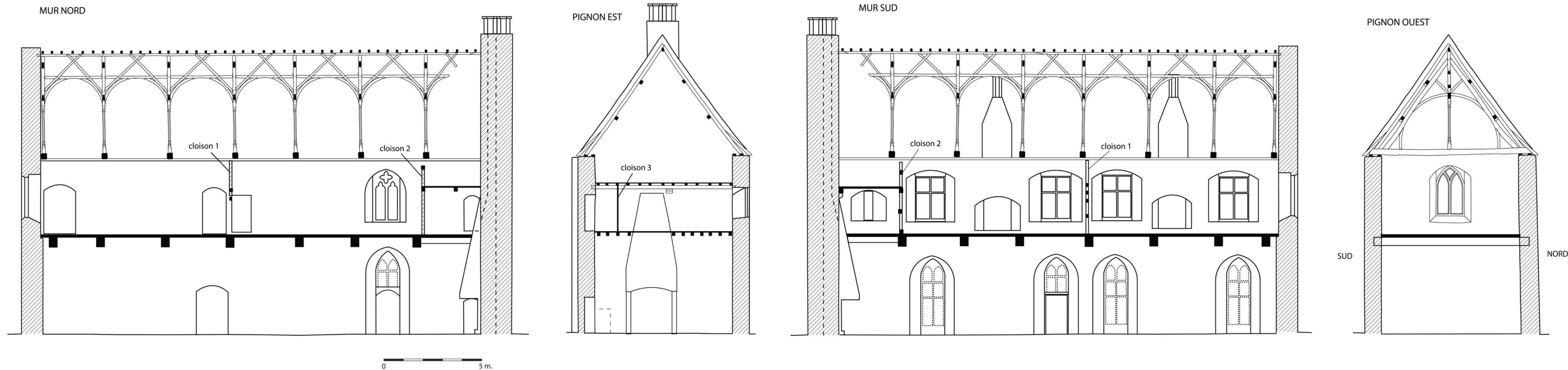


Fig. 20 Négatif de la cloison 1 sur le mur nord (à gauche) et sud (à droite)



Fig. 21 Feuillure taillée dans le mur nord avec greffes en pied, pour la porte de la cloison 1



Fig. 21 Négatif de la cloison 3 et corbeau réinséré



Fig. 23 Moulures du poinçon de la ferme occidentale, vers 1410d



Fig. 24 Etat 6 : 1678, proposition de restitution

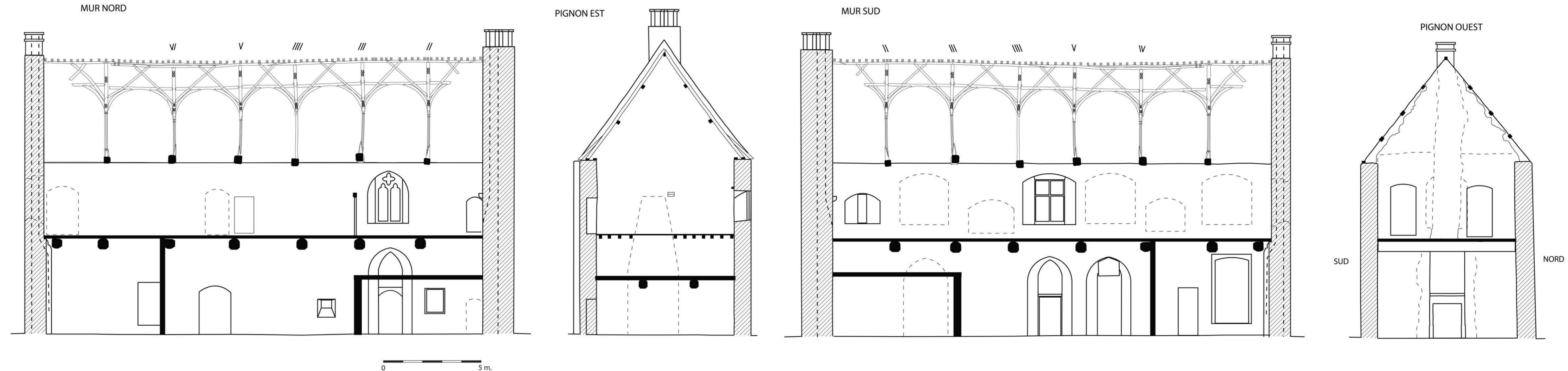
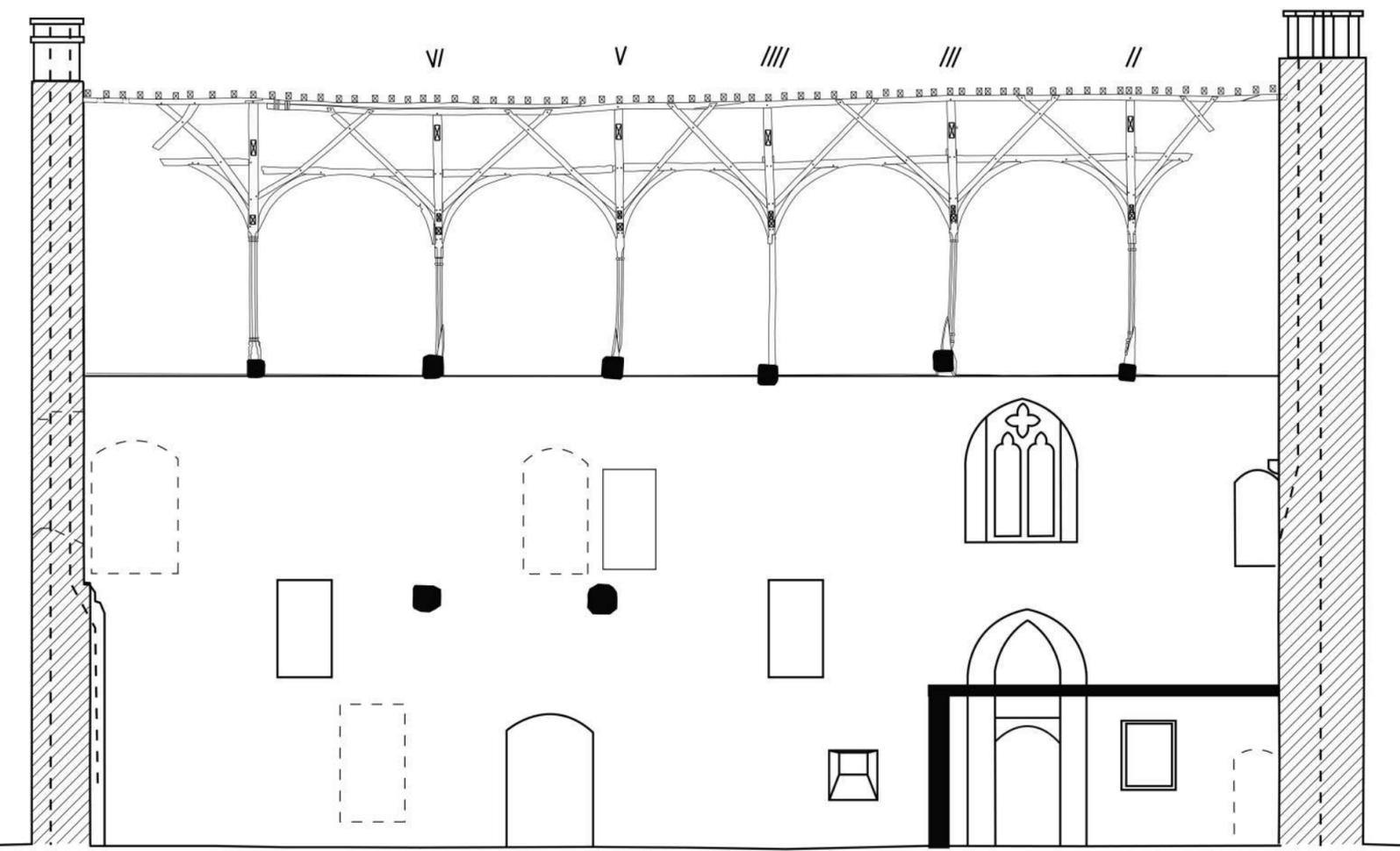
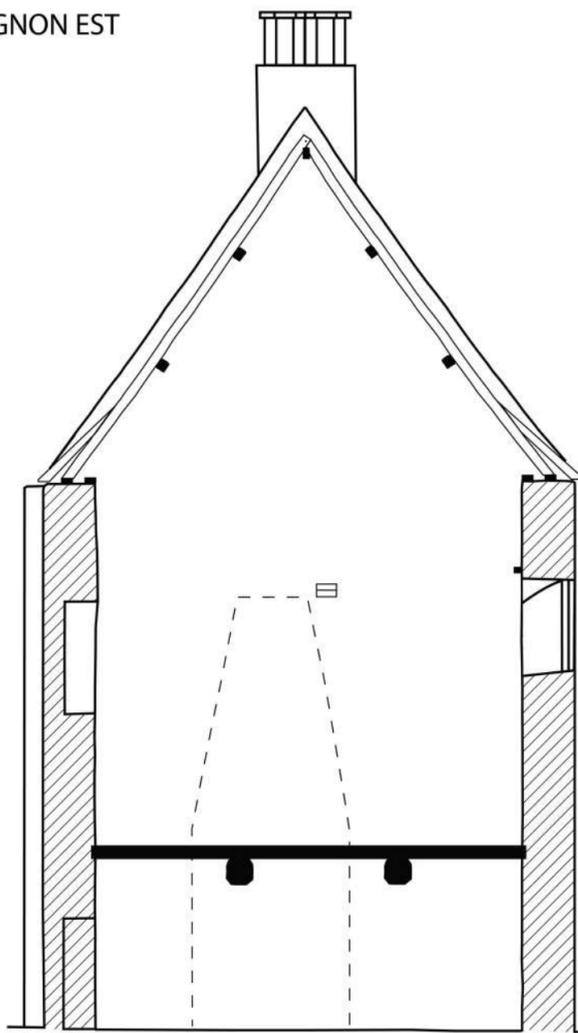


Fig. 25 Etat 7 : XIXe siècle

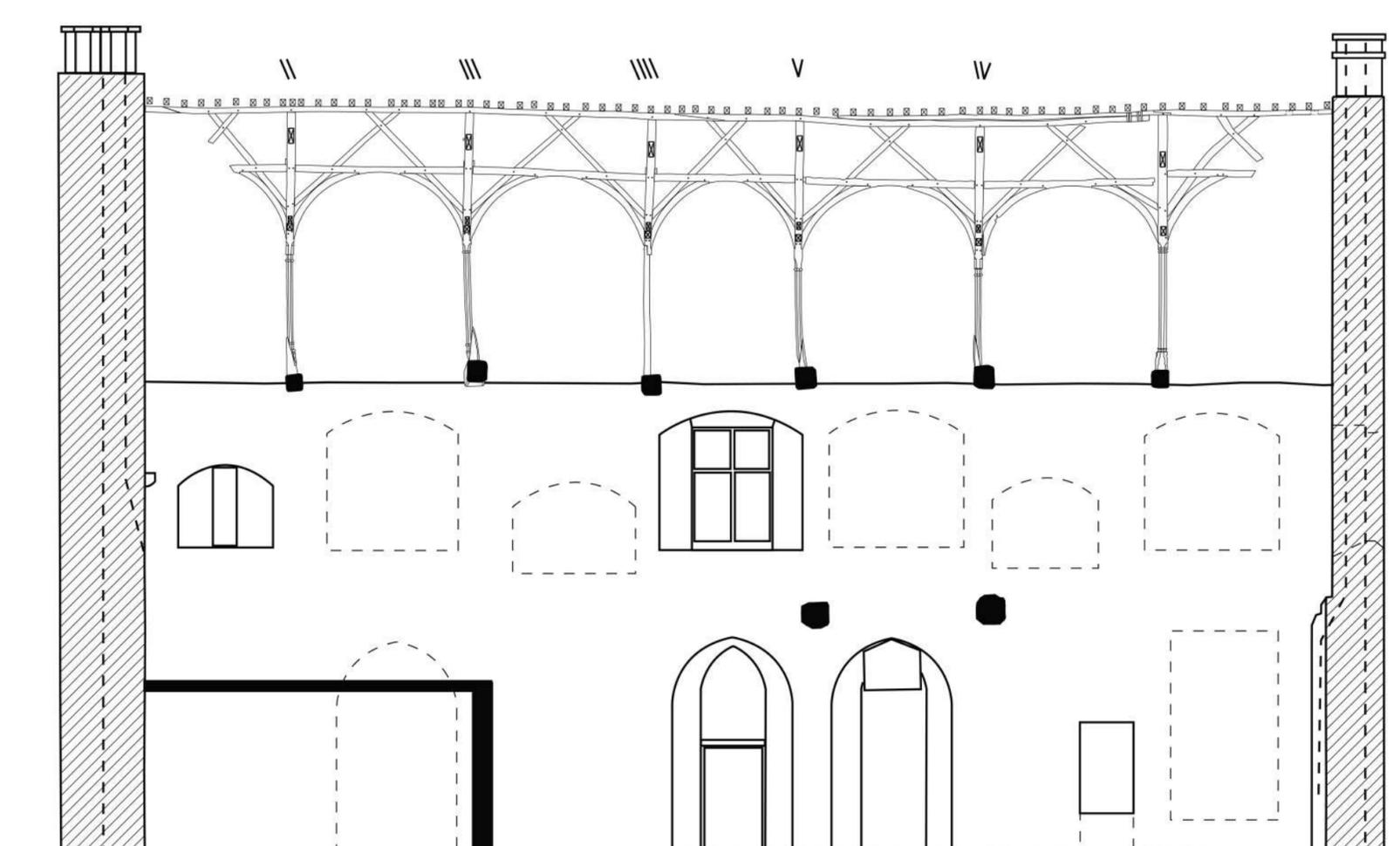
MUR NORD



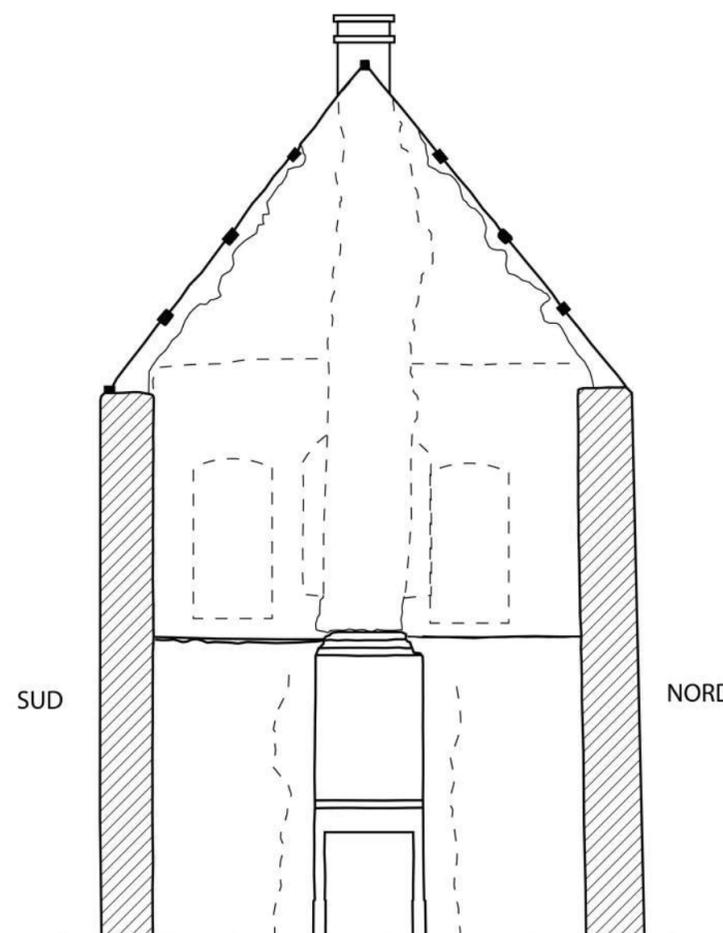
PIGNON EST



MUR SUD



PIGNON OUEST



0 5 m.